



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Décembre
2013

Le mot de notre fondateur

« Si nous réfléchissons tant soit peu sur la personnalité de Jésus, alors nous tombons dans la stupéfaction, dans l'admiration. Nous sommes devant le mystère le plus grand, le plus beau, que les hommes aient jamais vu : que Dieu se soit fait homme. Car c'est la Personne Elle-même du Verbe, donc Dieu Lui-même qui anime cet Enfant. Il n'y a pas d'autre Personne en cet Enfant. Il n'y a pas de Personne humaine. Il n'y a que la Personne divine. C'est donc le Verbe de Dieu incarné qui se présente à nous, sous les aspects d'un enfant, d'un homme. »

Sermon du
25 Décembre 1976

Le Verbe s'est fait chair

Quelle distance infinie sépare ces deux réalités : Dieu et l'homme ! Et pourtant, la Bonté divine a fait le miracle de les réunir dans une seule Personne, celle de l'Homme-Dieu.

Quand Jésus-Christ se présente à nous dans la crèche à Bethléem, dans l'atelier de Nazareth, sur les routes de Judée, assis dans la chaire des synagogues, cloué à la croix ou montant glorieux au ciel, il se manifeste à la fois comme Dieu et comme homme.

En empruntant notre nature humaine, le Verbe demeure ce qu'il est : Dieu, l'Être éternel, possédant en plénitude toute vie, toute perfection, toute souveraineté, toute puissance et toute béatitude. « Le Père et moi nous sommes un » (Jean 5, 26).

Ce Dieu éternel, l'Être nécessairement subsistant par lui-même, naît dans le temps, d'une femme, la Vierge Marie. Le Christ a comme



nous une nature humaine, complète, intégrale. Il a une âme créée, douée d'intelligence et de volonté ; son corps est un corps véritable, formé du sang très pur de sa mère. Tout ce que nous avons, Jésus l'a fait sien, excepté le péché. Le pape Saint Léon a pu dire : « La majesté s'est unie à



*Les premiers adorateurs
du Verbe fait chair*

la bassesse, la puissance à la faiblesse, ce qui est mortel à ce qui est éternel...

Le vrai Dieu est né dans la nature intégrale et parfaite d'un vrai homme, tout entier avec ce qui est à lui, tout entier aussi avec ce qui est à nous. »

Mais cette union des deux natures se réalise dans une seule Personne. Chaque nature conserve son activité propre, mais toutes les actions de Jésus sont les actions du Fils de Dieu. Dans le Christ, c'est toujours Dieu qui agit, mais tantôt par sa nature divine, tantôt par sa nature humaine. Il est vrai de dire que c'est un Dieu qui a travaillé, qui a pleuré, qui a souffert, qui est mort. Toutes ces

actions humaines du Christ, si petites qu'elles soient, ont une valeur divine. C'est pourquoi la vie du Christ tout entière est si agréable à son Père : « Voici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances » (Matth. 7, 5).

Face à ce mystère de l'union hypostatique, union des natures divine et humaine dans la personne de Jésus-Christ, il faut manifester notre foi dans la présence du Fils de Dieu. La Vierge Marie, Saint Joseph, les bergers, les rois mages, ont bien su reconnaître leur Seigneur dans l'humilité de Bethléem. La foi nous conduira à l'adoration. Par cet acte d'adoration, l'âme se livre tout entière à l'Homme-Dieu. Alors peut se réaliser un admirable échange : en s'incarnant, Dieu prend notre nature humaine ; en retour, il nous donne une participation à sa nature divine, par la grâce sanctifiante.

Voilà la grâce de ce temps de Noël : devenir participants de la divinité à laquelle notre humanité a été unie dans la personne du Christ, et recevoir ce don divin par cette humanité. N'est-ce pas la vraie vie, la vie surnaturelle, qui s'épanouira dans la gloire ? Saint Augustin résume ainsi cet échange : « Dieu s'est fait homme, afin que l'homme devienne Dieu ».

Père Claret

Réponses aux lecteurs

L'Enfant-Jésus était-il à la fois Dieu et homme ?

OUI l'Enfant-Jésus était vrai Dieu et vrai homme parce qu'il avait les deux natures :

. **la nature divine** de toute éternité.

. **la nature humaine** dès sa conception dans le sein virginal de la Bienheureuse Vierge Marie.

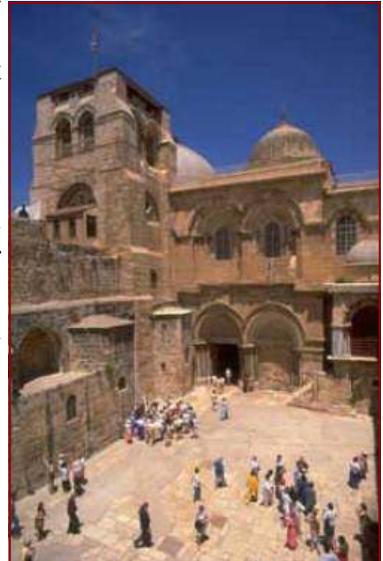
Nous le professons ainsi au Credo de la Messe : « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, **Fils de Dieu**, né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré, non pas créé, consubstantiel au Père... [qui] s'est incarné de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie et **s'est fait homme**. »

Le concile de Chalcédoine (en 451) exprime cette vérité de notre foi en ces termes : « Nous confessons un seul et même Christ Jésus, Fils unique, que nous reconnaissons être en deux natures, sans qu'il y ait ni confusion, ni transformation, ni division, ni séparation entre elles : car la différence des deux natures n'est nullement supprimée par leur union ; tout au contraire, les attributs de chaque nature sont sauvegardés et subsistent en une seule personne. »

Qui l'a adoré petit Enfant ?

D'après l'Évangile, peu de ses contemporains l'ont adoré petit Enfant :

LA SAINTE VIERGE, dès l'Annonce de



Basilique de la Nativité, construite au-dessus de la grotte à Bethlém

l'ange Gabriel. (Luc ch. 1)

SAINT JEAN-BAPTISTE quelques jours plus tard en tressaillant dans le sein de Sainte Elisabeth à l'approche de la Sainte Vierge déjà enceinte par l'opération du Saint-Esprit. (Luc ch. 1)

SAINTE ELISABETH ET ZACHARIE, les parents de saint Jean-Baptiste.

SAINT JOSEPH après la révélation de l'ange venu lui recommander de prendre la Sainte Vierge pour épouse. (Matthieu ch. 1)

LES BERGERS fidèles à l'appel des anges la nuit de Noël. (Luc ch. 2)

SIMEON le Vieillard, 40 jours après Noël : il avait reçu la promesse de ne pas mourir avant d'avoir vu le Messie. (Luc ch. 2)

ANNE la prophétesse, qui le vit également 40 jours après Noël. (Luc ch. 2)

LES ROIS MAGES venus d'Orient guidés par l'étoile apparue à l'occasion de la naissance de Notre Seigneur. (Matthieu ch. 2)

Que signifie adorer ?

Adorer signifie rendre un culte tout spécial à Dieu afin de manifester son excellence et notre soumission.

Adorer l'Enfant-Jésus, c'était donc professer la foi en sa divinité.

Ses contemporains pouvaient-ils savoir qu'il était le Messie ?

OUI grâce aux prophéties qui l'annonçaient. Témoin la réponse des scribes faite à Hérode concernant le lieu de sa naissance : « Rassemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peu-



*Intérieur de la grotte à Bethléem
À gauche, lieu de la naissance du Christ*

ple, Hérode s'enquit d'eux où devait naître le Christ. Et ils lui dirent : A Bethléem de Juda ; car il a été ainsi écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certainement pas le plus petit des chefs-lieux de Juda, car c'est de toi que sortira le chef qui régira Israël Mon peuple. » (Matthieu ch. 2)

Voici des prophéties de l'Ancien Testament sur l'époque de la venue du Messie :

Pendant une période de paix

. « Il jugera les nations, et Il convaincra d'erreur des peuples nombreux ; et ils forgeront de leurs glaives des socs de charrue, et de leurs lances des faux. Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre, et on ne s'exercera plus au combat. » (Isaïe ch2 v4 et Michée ch4 v3)



L'adoration des bergers

. « En Ses jours apparaîtra la justice et l'abondance de la paix, jusqu'à ce que la lune soit détruite. Et Il dominera de la mer à la mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre. Devant Lui se prosterneront les Éthiopiens, et Ses ennemis lécheront la terre. Les rois de Tharsis et les îles Lui offriront des présents ; les rois d'Arabie et de Saba apporteront des dons. » (Psaume 71 v7-10)

Lorsqu'une étoile apparaîtra dans le Ciel

« Une étoile sortira de Jacob, un sceptre s'élèvera d'Israël ; et il frappera les chefs de Moab, et ruinera tous les enfants de Seth. » (Nombres ch24 v17)

Prophétie touchant le lieu de la venue du Messie :

« Et toi, Bethléem Ephrata, tu es petite entre les mille de Juda ; de toi sortira pour Moi Celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine est dès le com-

mencement, dès les jours de l'éternité. » (Michée ch5 v2)

Autres prophéties concernant le Messie :

Il appartiendra à la race de Juda

« Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le prince de sa postérité, jusqu'à ce que soit venu celui qui doit être envoyé ; et c'est lui qui sera l'attente des nations. » (Genèse ch49 v10)

Ses compagnons de la crèche...

« Le bœuf connaît son possesseur, et l'âne connaît l'étable de son maître ; mais Israël ne M'a point connu, et Mon peuple n'a pas eu d'intelligence. » (Isaïe ch1 v6)



L'adoration des rois mages

Les honneurs des rois mages

. « Les rois de Tharsis et les îles Lui offriront des présents ; les rois d'Arabie et de Saba apporteront des dons. » (Psaume 71 v10)

. « Tu seras couverte d'une foule de chameaux, des dromadaires de Madian et d'Epha ; tous viendront de Saba, apportant de l'or et de l'encens, et publiant les louanges du Seigneur. » (Isaïe ch-60 v6)

Un drame à Bethléem : Le massacre des Saints Innocents

« Ainsi parle le Seigneur : On a entendu des cris sur la hauteur, ce sont les lamentations, le deuil et les larmes de Rachel (*enterrée à Bethléem*), qui pleure ses enfants, et qui refuse de se consoler à leur sujet, parce qu'ils ne sont plus. » (Jérémie ch31 v15)

La fuite en Egypte

« Lorsqu'Israël était un enfant, Je l'ai aimé, et J'ai appelé Mon fils de l'Égypte. » (Osée ch11 v1)

Père Mavel

LES SACREMENTS II

II LES EFFETS

1 La grâce sacramentelle

Les sacrements nous sanctifient, soit en nous donnant la première grâce sanctifiante, qui efface le péché, soit en augmentant la grâce que nous possédons déjà. ²⁷³

Les sacrements qui nous donnent la première grâce sont le Baptême et la Pénitence.
On les appelle sacrements des morts parce qu'ils donnent la vie de la grâce aux âmes mortes par le péché. ²⁷⁴

Les sacrements qui augmentent en nous la grâce sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.
On les appelle sacrements des vivants parce que celui qui les reçoit doit déjà vivre spirituellement par la grâce de Dieu. ²⁷⁵

Le péché originel a privé tous les hommes de la grâce sanctifiante et de la justice originelle conférée à Adam et qui devait être transmise à tous les hommes, qui naquirent donc privés de la vie et comme morts à la vie surnaturelle.

Afin de remettre le péché originel, Jésus-Christ institua le sacrement du Baptême qui communique la grâce sanctifiante à celui qui ne l'a jamais possédée. Le Baptême ne rend cependant pas l'homme impeccable et même après l'avoir reçu, il peut offenser Dieu par un péché grave et mériter la damnation éternelle. La miséricorde infinie du Sauveur a institué, pour la rémission des péchés commis après le Baptême, le sacrement de Pénitence, qui redonne la vie de la grâce à ceux qui l'ont perdue.

Les autres sacrements sont destinés à augmenter la vie de la grâce chez ceux qui l'ont déjà.

Celui qui reçoit un sacrement des vivants, sachant qu'il n'est pas en état de grâce, commet un péché très grave de sacrilège, parce qu'il reçoit indignement une chose sacrée. ²⁷⁶

Les sacrements sont parmi les choses les plus sacrées parce que, institués par le Christ, ils contiennent sa vertu divine, signifient et confèrent la grâce. De plus, dans le cas de l'Eucharistie, ce sacrement contient et communique l'Auteur même de la grâce, Jésus-Christ Dieu et homme. Celui qui reçoit un sacrement des vivants, institué pour ceux qui possèdent la grâce, en sachant ne pas être en grâce, va à l'encontre de la volonté de Dieu et empêche le sacrement de produire son effet.

Celui qui s'approche indignement d'un sacrement ne tient pas compte de son caractère sacré, le rend inefficace et commet une très grave irrévérence envers l'Auteur du sacrement. Le rite sacramentel, qui devait augmenter la grâce, devient au contraire l'occasion d'un très grave péché.

Pour conserver la grâce des sacrements, nous devons y correspondre par notre action propre, en faisant le bien et en fuyant le mal. ²⁷⁷

Par la grâce des sacrements, Dieu nous donne la capacité et la facilité à observer sa loi. Celle-ci nous impose de faire le bien et de fuir le mal, mais respecte notre liberté et nous laisse la capacité de choisir le mal au lieu du bien. Nous devons coopérer à la grâce par notre action libre.

Les sacrements les plus nécessaires pour faire son salut sont les sacrements des morts, c'est-à-dire le Baptême et la Pénitence, parce qu'ils donnent la première grâce ou la vie spirituelle. ²⁷⁸

Pour faire son salut, la grâce de Dieu est nécessaire ; elle est ordinairement reçue pour la première fois lors du Baptême, c'est-à-dire lors de la naissance spirituelle.

Le sacrement de Pénitence est nécessaire pour ceux qui, après le Baptême, ont perdu la grâce divine par le péché mortel.

Les autres sacrements également sont nécessaires au salut, mais pas comme le Baptême et la Pénitence. Les sacrements des morts sont nécessaires afin de parvenir au salut, et ceux des vivants sont nécessaires afin de faire son

salut avec davantage de facilité ; et bien qu'il soit théoriquement possible de faire son salut sans ces derniers, en pratique, c'est bien difficile, voire impossible.

Le Baptême et la Pénitence ne sont pas également nécessaires.

Le Baptême est nécessaire à tous, puisque nous naissons tous avec le péché originel, tandis que la pénitence n'est nécessaire qu'à ceux qui, après le Baptême, ont perdu la grâce par le péché mortel. 279

Sans le Baptême, personne ne peut être sauvé. Cependant, lorsqu'on ne peut recevoir le Baptême d'eau, il suffit du Baptême de sang qui est le martyre souffert pour Jésus-Christ, ou du Baptême de désir qui est l'amour de charité, désireux des moyens de salut institués par Dieu. 280

Notre Seigneur Jésus-Christ l'a dit : « Celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16, 16). « Aucun homme, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn 3, 5).

Le martyre des adultes, souffert par amour du Christ, est un acte de charité si excellent qu'il efface tous les péchés, y compris le péché originel, et toutes les peines qui leur sont dues : « Celui qui aura perdu sa vie à cause de moi, la trouvera » (Mt 10, 39), a promis Jésus-Christ. Le martyre ouvre immédiatement les portes du Ciel et dispense du purgatoire. C'est pourquoi l'Église ne fait pas prier pour les martyrs.

Le Baptême de sang, bien qu'il donne la grâce sanctifiante, ne confère pas le caractère de chrétien. C'est pourquoi, si un martyr non encore baptisé par l'eau du sacrement survit à ses tourments, il devra recevoir aussi le Baptême d'eau. La même chose vaut pour le Baptême de désir.

Jésus-Christ déclara qu'avaient été pardonnés à Marie-Madeleine ses nombreux péchés parce qu'elle avait beaucoup aimé (Lc 7, 47), parce que tout homme qui aime est né de Dieu (1 Jn, 4, 7) en recevant la grâce comme fruit de l'amour de charité, qui couvre toutes les fautes (Prov. 10, 12).

Celui qui aime Dieu désire faire ce que veut Dieu et donc aussi recevoir le Baptême, explicitement quand il sait, implicitement quand il ignore que Dieu l'a prescrit comme moyen nécessaire de salut.

L'infidèle qui accomplit un acte de parfait amour de Dieu est aussitôt justifié et reçoit la grâce (mais non le caractère) du Baptême.

2 Le caractère

On peut recevoir certains sacrements plusieurs fois, d'autres une seule fois. ²⁸¹

Les sacrements qu'on ne reçoit qu'une seule fois sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre. ²⁸²

On ne reçoit qu'une seule fois le Baptême, la Confirmation et l'Ordre parce qu'ils impriment dans l'âme un caractère permanent, en opérant une consécration perpétuelle de l'homme à Jésus-Christ, laquelle le distingue de celui qui ne l'aurait pas. ²⁸³

Le caractère est un signe distinctif spirituel qui ne s'efface jamais. ²⁸⁴

Le Baptême imprime dans l'âme le caractère de *chrétien* ; la Confirmation, celui de *soldat* de Jésus-Christ ; l'Ordre, celui de *ministre* de Jésus-Christ. ²⁸³

Le caractère est un signe spirituel permanent qui est imprimé dans l'âme afin de la distinguer de celui qui n'en est pas marqué. Le caractère imprimé du Baptême, de la Confirmation et de l'Ordre consacre de manière perpétuelle celui qui le reçoit et le rend apte à accomplir certains actes du culte obligatoire envers Dieu.

Le Baptême nous signe de son caractère en insérant en nous la vie divine, faisant de nous des fils adoptifs de Dieu semblables au Christ, et donc « chrétiens » membres du Corps mystique. Il nous consacre au Christ, faisant de nous sa propriété et des participants de son Sacerdoce éternel (1 P 2, 9), capables et obligés de rendre à Dieu le culte de la religion du Christ, de recevoir les autres sacrements et d'accomplir les actes religieux propres au chrétien.

La Confirmation rend parfaite la Vie mise en nous par le Baptême et fait du chrétien un « soldat » du Christ, capable de pratiquer et de professer publiquement la foi, de la défendre contre ses adversaires et de travailler activement à la diffusion et à l'accroissement du Royaume du Christ.

Dans un royaume bien ordonné, comme celui du Christ, outre le souverain, il doit y avoir des ministres, au moyen desquels le roi gouverne, administre, surveille, punit, assure la tranquillité de l'ordre public. Les prêtres représentent le roi auprès du peuple et le peuple auprès du roi, manifestent à ses sujets la volonté du souverain et présentent au monarque les désirs et les besoins de ses sujets.



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

L'Abbé Guesdon s'empressa d'écrire au Ministre, et sollicita l'appui du Cardinal Donnet à qui il expliquait « avoir donné le voile de novice à deux des onze jeunes filles qui se préparaient, depuis cinq ans, à former une congrégation religieuse, s'exerçant aux œuvres qui feraient l'objet de leur Institut : servir les malades, les pauvres, les vieillards à domicile, et les hospices privé... » Ajoutant que « Monseigneur Le Herpeur avait désiré jusqu'à sa mort, trouver une communauté indigène de ce genre. »

Le Ministre lui répondit que les Sœurs de St Paul de Chartres et celles de St Joseph de Cluny suffisaient à la Martinique...

Et le Cardinal lui fit une réponse tout aussi négative, soulevant un autre obstacle, venant cette fois du décret d'un Concile Provincial de Bordeaux, stipulant « qu' aucune congrégation nouvelle d'hommes ou de femmes ne pourrait être établie dans nos diocèses... »

L'Abbé Guesdon insista, vu que le décret de 1840 ne concernait pas la Martinique qui ne dépendait de Bordeaux que depuis 1851... Il n'eut pas de réponse.

Il écrivit à Rome... et ne fut pas plus heureux.

Pour mettre à exécution les projets qu'il nourrissait dans son for intérieur, il attendait sa nomination à l'Episcopat.

En 1865, las d'attendre une décision qui ne devait jamais arriver, il obtint la permission de donner le sacrement de Confirmation, et écrivit une « instruction » préparant le Diocèse à sa visite.

En 1865, il reçut de Rome « **le Syllabus** », le communiqua aux prêtres, en leur recommandant « d'attendre des jours meilleurs » pour en faire la publication !

Il partit ensuite en France, confiant le Diocèse au curé de Fort de France, l'Abbé Blanger. ♦

Par Emel

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**



Le Père Lescao informa le maire, M. Labique, de cet état de choses, mais trouvant que la réponse tardait à venir – n’étant pas accoutumé aux lenteurs du pays et à celles de l’administration – il se lança dans une campagne destinée à informer la population. Pétitions, tracts, lettres ouvertes aux fidèles et aux conseillers municipaux, lettres recommandées au Gouverneur, à l’évêque et au maire, mises en demeure, constats d’huissier, menace d’excommunication... en somme la guerre !

Tout cela ne fut d’ailleurs pas sans résultat, mais créa un climat dépourvu de toute aménité.

Le curé entreprend avec autant de zèle et d’ardeur la visite de la paroisse, maison par maison, consignait dans un grand livre que nous conservons, toutes sortes de renseignements, accompagnés de réflexions personnelles. Un tel est qualifié de mauvais esprit, d’entêté. Un tel s’obstine, sur le pas de la porte de l’église, chapeau en tête, à entretenir le bavardage ; tel autre refuse de signer la pétition du curé en faveur de l’eau : celle du canal qui alimente un bassin, en contrebas du presbytère, bassin qui ne peut se remplir que par un léger barrage, placé en amont, et que des voisins détruisent chaque nuit, après que le curé l’ait élevé. Il note soigneusement le nom du premier qui l’insulta. Telle femme est si sottre qu’elle ne sait même pas le nom de ses enfants, telle autre qui se prétend grande chrétienne et dont les enfants n’ont même pas fait la première communion...

Il y a cependant quelques compliments mais ils sont rares. Ainsi, tout le monde est pesé et apprécié, les ménages recensés avec le nom des enfants et la situation des conjoints.

Le curé fonde une bibliothèque et un bulletin paroissial. Abandonnant un instant la pastorale des âmes, il fulmine des sanctions contre les personnes qui vendent des cierges pour leur propre compte. La marchandise illicite est impitoyablement saisie et le jugement sans appel. Enfin il s’occupe lui-même de l’église, qu’il dote d’un nouvel autel en dur, et de la chapelle, qu’il agrandit et restaure. ♦

LA VIE AU PRIEURÉ

Le 31 octobre, nous renouons avec une bonne tradition : sortie avec les enfants de chœur. Direction la presqu'île de la Caravelle, que le Père Quigley découvre en compagnie des valeureux marcheurs.

Le samedi 9 novembre, nous avons la joie de célébrer le mariage de Jean

-Pierre et Josy Barrès à Fort-de-France ; Madame Barrès peut prendre le relais de « Madame Cathy » comme aide maternelle à l'école.

Le Père Mavel se lance dans un grand périple : le dimanche 10, Messe à Cayenne, puis direction l'Europe où, après avoir fait une courte escale à Paris et Madrid, il prend l'avion pour... la Colombie afin de célébrer un mariage à Carthagène, sur la côte. Un officier de la Marine et une équatorienne (« Mme Cathy » pour nos maternelles) qui se retrouvent le temps d'une escale de 3 jours en Amérique du Sud, voilà une occasion à ne pas manquer !



Heureusement, le Père peut se rendre en France pour assister à une semaine d'études avec d'autres prêtres, et souffler un peu en famille...

Le jeudi 21, inspection de sécurité de l'école (avis favorable) et de la chapelle (avis défavorable) ; quelques travaux en perspective...

En Guadeloupe, après des hésitations sur les moyens techniques pour réaliser une nouvelle dalle, les travaux semblaient devoir repartir de plus belle, et pourtant... les délais s'allongent...

Nous recommandons à vos prières le repos de l'âme de Monsieur Charles -André CAMINADE, décédé le 3 novembre près d'Angers. Il fut l'un des premiers à accueillir les prêtres de la Tradition en Guadeloupe, puisque les premières Messes furent célébrées dans sa maison du Raizet.



Le Saint du mois

S'il est permis d'admirer le génie d'un Napoléon Ier : sa science, l'audace de sa stratégie qui meut les corps d'armée sur les champs de bataille comme des jetons sur l'échiquier ; cet idéal nous apparaît étroit et son audace timide lorsque nous considérons l'immense conquête que fit François-Xavier, non pour lui-même mais pour Dieu.

François-Xavier naquit en 1506 en Navarre, fils d'un conseiller du roi ; son enfance se déroula dans ce pays où régnait la fièvre des batailles.

Lorsqu'il eut l'âge de choisir un état de vie, l'ambition le conduisit à la célèbre Université de Paris. Elève très brillant, il fut diplômé maître ès arts et devint un professeur applaudi de philosophie ; ce succès développa son orgueil et il se serait perdu dans ce milieu universitaire, où la piété est rare, si le bon Dieu n'avait pas mis sur sa route l'ancien soldat de Pampelune, Ignace de Loyola.

Ce jeune converti était venu à Paris pour perfectionner ses études et recruter des âmes d'élite pour jeter les bases de la Compagnie de Jésus, il s'éprit d'amitié pour ce jeune homme, en lequel il n'eut pas de peine à reconnaître une âme capable

de grandes choses. Ignace en profita pour l'éclairer, faisant allusions aux grandeurs humaines après lesquelles il soupirait ; il lui rappela souvent : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme ? ». Ce langage tout d'abord ne toucha pas le cœur du jeune homme ambitieux ; mais un jour, enfin, la grâce acheva son œuvre, le 15 août 1534, sept jeunes gens, parmi lesquels Ignace et Xavier, prononçaient leurs vœux de religion.

Quelques années plus tard, Xavier devenu prêtre, sanctifié par les jeûnes et l'oraison, était prêt pour sa mission providentielle. Il avait été souvent averti, par des songes mystérieux, qu'il serait l'apôtre d'innombrables idolâtres, et quelle ne fut pas sa joie lorsqu'il fut désigné pour la mission des Indes !

En arrivant à Goa, capitale des Indes, Xavier commença la conversion des portugais qui déshonoraient le christianisme par leurs vices, puis entreprit de gagner au Christ les âmes des Hindous malgré les castes qui étaient un obstacle sérieux à l'évangélisation. Une mission finie, une autre l'appelait, l'ambition du salut des âmes était insatiable à son cœur.

De Goa sur la côte Ouest, le missionnaire descendit dans le Sud pour convertir les pauvres pêcheurs de perles et vint apporter la bonne parole aux peuples sauvages ; puis ce furent les îles de Ceylan et Malacca à plus de 3000 kilomètres qui attirèrent son attention. Il passa ensuite dans les îles d'Océanie à l'aide d'une petite barque. Pendant la traversée, une violente tempête éclata ; le Père, pour apaiser les marins affolés, prit son crucifix et le fit toucher l'eau, mais on ne sait comment le crucifix lui échappa et disparut à sa grande peine. Le jour suivant alors qu'il marchait le long du rivage, un crabe sortit de l'eau tenant le crucifix entre ses pinces et alla droit le rendre au père.

C'est aussi pendant cette période qu'il fit les rencontres les plus périlleuses de son existence, car les autochtones possédaient l'art du poison, ils collectionnaient les têtes coupées et étaient friands de chair humaine ; mais François ne craignait rien. Un jour il défendit un village, en allant au devant des barbares armés de son seul crucifix ; saisis de terreur

ils se dispersèrent comme mus par une force invisible.

A la fin de l'année 1547, François fit à nouveau ses bagages pour répondre à l'appel du Japon. Il bénéficia à son arrivée de la bienveillance du roi, et s'adapta aux coutumes locales, mais les conversions furent malheureusement peu nombreuses ; puis peu à peu la faveur du roi se refroidit sous la poussée des moines bouddhistes à qui François a osé reprocher leurs vices. Si cette mission fut pour lui une grande déception, ses efforts ne furent pas stériles, le christianisme connut une extension rapide et surtout une foi inébranlable.

A la fin de l'année 1551 il quitta finalement le Japon avec le dessein bien arrêté d'aller conquérir la Chine, mais l'expédition fut malhonnêtement annulée, et François se fit débarquer sur les îles Sanchoan. C'est là aux portes de la Chine qu'il rendra son âme à Dieu après avoir évangélisé cinquante deux royaumes et baptisé environ cinq-cent mille âmes. ◆

Père Quigley



**SAINT FRANÇOIS
XAVIER**
Fête le 3 décembre

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ Réunion de Marie
Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 6 décembre*
☞ *Vendredi 3 janvier*
- ♦ Cours de doctrine pour
adultes (de 17h15 à
17h45 à la chapelle).
☞ *Mardis 3, 10 et 17*
- ♦ Cours biblique (7h30)
☞ *Samedi 14 décembre*
☞ *Samedi 18 janvier*
- ♦ Patronage
(14h30-17h30 au prieuré)
☞ *Samedi 14 décembre*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ☞ *dimanche 22,*
Mercredi 25 et
dimanche 29 décembre
9h30 Messe chez les Bily
(Cayenne-Matoury)
17h00 Messe à Kourou
- ☞ *mardi 24 décembre*
22h30 Veillée et
Messe de Minuit chez
Mme Théophile-
Catherine (Cayenne)

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ♦ Réunion de la
Compagnie de Marie
Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 6 décembre*
☞ *Vendredi 3 janvier*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ♦ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30**
à 10h45
- ♦ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ♦ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 18h00
- ♦ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ♦ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 10h30
- ♦ **Permanence** : le samedi de 10h30 à 12h00